

LES ARCHERS DE LA TUBLERIE



Autorisation de sortie du club

Saison 2023-2024



Je soussigné(e),.....

.....

AUTORISE*

N'AUTORISE PAS*

mon enfant.....

à quitter seul l'entraînement :

salle du phare de la Coubre – Espace Michel Crépeau*
terrain de tir (rue du Marais)*

à partir de 20H.

Fait à Nieul/Mer le

Signature du responsable légal

*** Rayer les mentions inutiles**